



## Instructions aux auteurs

Juillet 2023. VERSION FRANÇAISE - **ENGLISH INSTRUCTIONS** :

[https://www.elsevier.com/wps/find/journaldescription.cws\\_home/709579?generatepdf=true](https://www.elsevier.com/wps/find/journaldescription.cws_home/709579?generatepdf=true)

Le *Journal français d'ophtalmologie*, organe officiel de la Société française d'ophtalmologie, publie **en langue française** (résumés bilingues français/anglais) **ou en langue anglaise** des articles (éditoriaux, revues générales, articles originaux et cas cliniques) de tous les domaines de l'ophtalmologie. La soumission se fait exclusivement sur Internet : <https://www.editorialmanager.com/JFO/>. Avant leur publication, les articles sont soumis pour avis au moins à un lecteur français ou étranger qui reste anonyme pour les auteurs.

### 1. RÈGLES DE PUBLICATION

Tout manuscrit adressé à la revue doit être original, c'est-à-dire qu'en totalité ou dans ses parties essentielles, il ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication préalable ni simultanée à la parution dans la revue. L'article est soumis à au moins un expert et la rédaction dont l'approbation, après révision éventuelle, est nécessaire pour la publication de l'article. Le comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avant sa publication. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que— tacitement ou explicitement — par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, dans quelque langue que ce soit, sans le consentement écrit de l'éditeur. Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, les auteurs doivent fournir une autorisation écrite émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication princeps dans l'article. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki. La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt en rapport avec les publications soumises. Enfin, les articles publiés dans le Journal Français d'Ophtalmologie deviennent propriété de l'éditeur et toute reproduction partielle ou totale (y compris de figures ou de tableaux) ne peut avoir lieu sans son autorisation.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici et d'utiliser le système de soumission en ligne Editorial Manager (EM) : <https://www.editorialmanager.com/JFO>

### 2. SOUMISSION DES MANUSCRITS

**Soumission exclusivement par Internet :**

<https://www.editorialmanager.com/JFO>

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word.

#### Utilisation du système Editorial Manager en bref

Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne du Journal Français d'Ophtalmologie, à l'adresse suivante : <https://www.editorialmanager.com/JFO> et clique sur le bouton « S'inscrire » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénoms, nom et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur et son mot de passe. L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois lors de la toute première utilisation. À chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « Connexion » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe pour entrer dans le système. Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

#### Des fichiers distincts sont nécessaires pour :

- le **“Titre/Auteur/Coordonnées”** : avec les titres français et anglais, le titre courant, le nom des auteurs, leurs adresses et affiliations et les coordonnées de l'auteur correspondant.
- le **“Manuscrit”** : avec le titre, le résumé et les mots clés, leurs traductions, le texte, les remerciements, la déclaration des conflits d'intérêts, les références

bibliographiques, les tableaux et leurs légendes ainsi que les légendes des figures. Le manuscrit doit être entièrement anonymisé.

- les **figures** (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure.

- les **compléments électroniques** (fichiers multimédias pour illustrer l'article : publication uniquement en ligne).

**Pour tout problème technique ou de connexion au site Editorial Manager, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs :**

<https://service.elsevier.com/app/contact/supporthub/publishing/>

### 3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

#### Manuscrit

L'article est dactylographié en double interligne (marge de 2,5 cm sur les quatre côtés de la page y compris la page de titre, le résumé, les remerciements, les références, les tableaux et les légendes des figures). Chaque partie – page de titre, résumé français, résumé anglais, texte, remerciements, références, tableaux et légendes – **doit** commencer sur une nouvelle page. Les références seront appelées chronologiquement, selon l'ordre d'apparition dans le texte, entre crochets [ ]. Les noms des auteurs ne figureront que sur le fichier "Titre/Auteur/Coordonnées" afin de permettre une anonymisation de l'expertise. Les méthodes statistiques employées (à renvoyer aux travaux de référence) doivent être présentées clairement pour permettre la vérification des résultats rapportés. Les molécules, médicaments ou non, doivent apparaître sous leur dénomination commune internationale (DCI). Pour les médicaments, le nom commercial est suivi de la mention « ® ».

#### Page de titre

Cette page comprend :

- le titre en français et en anglais : il doit être concis et informatif, ne pas contenir d'abréviation ;
- un titre court < à 80 signes (caractères et espaces compris) ;
- les prénoms (en entier) et noms de chaque auteur, ainsi que les noms et adresses de leurs institutions ;
- le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'e-mail de l'auteur correspondant (celui à qui la correspondance relative au manuscrit doit être adressée) ;

Merci de bien vouloir préciser également si le texte a fait l'objet d'une présentation lors d'un congrès.

#### Résumés et mots-clés

Le manuscrit contient un résumé en français et un résumé en anglais de moins de 250 mots (à inclure pour les articles originaux, les revues générales et les

communications de la SFO). La traduction anglaise de ce résumé doit être relue par un collègue anglophone. Les mots-clés doivent être au nombre de trois à dix.

#### Unités de mesures et abréviations

Respectez les règles et conventions reconnues au niveau international : utilisez le système international d'unités (SI). Si d'autres unités sont mentionnées, merci de préciser leur équivalence dans le SI. Le terme entier précède l'abréviation lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale).

#### Remerciements

Regroupez les remerciements dans une section distincte à la fin de l'article, avant les références et par conséquent, ne les incluez pas sur la page de titre, sous la forme d'une note de bas de page associée au titre, ni d'aucune autre manière. Répertoirez dans cette section les personnes qui ont apporté leur aide au cours de la recherche (par ex., en apportant une aide linguistique, en aidant à la rédaction ou à la révision d'un article, etc.).

#### Références

Les références complètes sont groupées à la fin de l'article, classées (chiffres arabes) dans l'ordre de citation dans le texte. La mise en page des références respecte le style Vancouver. Elles ne concernent que les travaux publiés (y compris les résumés) ou sous presse. Les communications personnelles, les thèses ou les données non publiées ne figurent pas dans la liste de références mais sont mentionnées entre parenthèses dans le texte.

#### Exemples de références

*Article de revue :*

[1] Freeman WR, Lerner CW, Mines JA, Lash RS, Nadel AJ, Starr MB et al. A prospective study of the ophthalmologic findings in the acquired immune deficiency syndrome. *Am J Ophthalmol* 1984;97:133-42.

*Supplément d'une revue :*

[1] Frumin AM, Nussbaum J, Esposito M. Functional asplenia: demonstration of splenic activity by bone marrow scan. *Blood* 1979;54(Suppl 1):26-32.

*Livre :*

[1] Eisen HN. *Immunology: an introduction to molecular and cellular principles of the immune response*. 5th ed. New York: Harper and Row; 1974.

*Chapitre d'un livre :*

[1] Weinstein L, Swartz MN. Pathogenic properties of invading microorganisms. In: Sodeman WA Jr, Sodeman WA, editors. *Pathologic physiology: mechanisms of disease*. Philadelphia: WB Saunders; 1974. p. 457-72.

*Publication de comptes rendus de congrès :*

[1] DuPont B. Bone marrow transplantation in severe combined immunodeficiency with an unrelated MLC

compa tible donnor. In: White HJ, Smith R, editors. MEDINFO 92. Proceedings of the third annual meeting of the International Society for Experimental Hematology; 1974 Sep 6 10; Geneva, Switzerland. Amsterdam: North Holland; 1974. p. 44 6.

#### Articles sous presse :

Ils sont cités selon les exemples ci-dessus, suivis de la mention : sous presse, année de publication, et doi.

#### Tableaux

Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur une page séparée et il doit correspondre à un appel dans le texte. Ils sont numérotés (chiffres arabes) dans l'ordre de leur première citation dans le texte et ont chacun leurs légendes. Ils ne doivent pas être remis sous forme d'images. Les explications ou notes diverses figurent au-dessous des tableaux. Les notes sont appelées par des lettres, par ordre alphabétique, placées en exposant : a, b, c. L'utilisation de tramés dans les tableaux est proscrite. L'utilisation de trop nombreux tableaux, ou de tableaux comportant un trop gros nombre de sous-catégories par ligne ou colonne entraîne des difficultés de mise en page.

#### Figures

Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés à raison d'un fichier par figure. Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante : adresse incorrecte. Les images de microscopie doivent comporter une échelle. Chaque illustration doit être fournie au format numérique (JPG, TIFF ou EPS, 300 dpi minimum, sur une largeur de 85 mm). Chaque graphique (histogrammes, courbes schémas...) doit être fourni en format numérique (JPG, TIFF ou EPS, 600 dpi minimum, largeur minimale = 10 cm). Illustrations et graphiques doivent tous être dénommés « figures ». Toutes les figures sont appelées et numérotées (chiffres arabes) dans leur ordre d'apparition dans le texte (ex. : figure 1, figures 2 et 3...). Les titres ou légendes ne figurent pas sur l'illustration. Une illustration déjà publiée ne peut être soumise à la revue que sous réserve de l'autorisation de l'éditeur concerné. Cette autorisation de reproduction doit impérativement être fournie à la soumission de l'article.

Assurez-vous que chaque illustration s'accompagne d'une légende. Fournissez les légendes séparément des figures. Une légende doit se composer d'un court titre (pas sur la figure elle-même) et d'une description de l'illustration. Evitez au maximum de placer du texte dans les illustrations mais expliquez tous les symboles et abréviations utilisés. Les légendes sont indiquées dans la langue de publication de l'article (en français ou en anglais).

#### Matériel multimédia et compléments en ligne

Il est possible de soumettre avec les manuscrits des fichiers multimédia et des compléments en ligne, par exemple des figures ou tableaux supplémentaires, des vidéos, des animations, des fichiers audios, des schémas interactifs, des présentations, etc., qui pourront être accessibles via Science Direct ou en consultation. L'article composé indiquera au lecteur qu'il pourra trouver du matériel supplémentaire en ligne. Pour en savoir plus sur les formats acceptés et les contraintes techniques, merci de consulter notre site web : <https://www.elsevier.com/authors/author-schemas/artwork-and-media-instructions>

Voici quelques exemples de formats acceptés :

- pour les images : .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.
- pour les vidéos : .mov, .avi, etc.
- pour les tableaux et schémas : .xls, etc.
- pour les présentations : .ppt, .pps, etc.

#### Déclarations des conflits d'intérêts

Tous les auteurs doivent déclarer des liens financiers et personnels qu'ils entretiennent avec d'autres personnes ou organismes qui sont susceptibles d'influencer indûment leur travail. Les conflits d'intérêts potentiels peuvent, par exemple, se traduire par des relations de travail, des expertises-conseils, la détention des participations financières, des honoraires, des expertises rémunérées, des demandes/enregistrements de brevets et des subventions ou autres financements. En l'absence de conflit d'intérêts, veuillez mentionner ce qui suit : **Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien en relation avec cet article.** Pour plus d'informations : [http://service.elsevier.com/app/answers/detail/a\\_id/286/supporthub/publishing](http://service.elsevier.com/app/answers/detail/a_id/286/supporthub/publishing)

#### Exemples :

- C.R.** Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**
- E.L.** Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS** ;
- J.-J.E.** Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL** ;
- P.L.** Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co** ;
- F.W.** Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated** ;
- M.D.** Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC** ;
- C.G.** Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son** ;
- M.S.** Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA** ;
- C.-A.S.** Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion** ;
- M.F.** Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus
- A.D.** Aucun conflit d'intérêts

## Déclaration sur l'IA générative dans la rédaction scientifique

Les conseils ci-dessous ne concernent que le processus de rédaction et non l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans le cadre du processus de recherche.

L'utilisation par les auteurs de l'intelligence artificielle générative (IA) et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction, doit être uniquement réservée à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie doit se faire sous la surveillance et le contrôle d'un être humain, et les auteurs doivent examiner et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des résultats qui peuvent être incorrects, incomplets ou biaisés.

L'IA et les technologies assistées par l'IA ne doivent pas figurer sur la liste des auteurs ou des coauteurs, ni être citées en tant qu'auteur. La qualité d'auteur implique des responsabilités et des tâches qui ne peuvent être attribuées et exécutées que par des êtres humains, comme le souligne la [politique d'Elsevier en matière d'IA](#) à l'intention des auteurs.

Les auteurs doivent déclarer dans leur manuscrit l'utilisation de l'IA et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en suivant les instructions ci-dessous. Une déclaration figurera dans l'article publié. Veuillez noter que les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

### Instructions relatives à la déclaration

Les auteurs doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée "**Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction**".

*Déclaration : Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entière responsabilité du contenu de la publication.*

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

## 4. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

Les auteurs sont priés de se conformer aux règles de présentation définies pour le journal. La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute

soumission à l'avis des lecteurs, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces modalités de présentation. Il est conseillé aux auteurs de conserver un exemplaire du manuscrit, des figures et des tableaux.

## STRUCTURATION D'UN ARTICLE

### Articles originaux

Ils sont divisés en sections titrées comprenant *introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion* et *conclusion*. Les articles longs sont structurés par des sous-titres brefs (pas de phrase). L'*introduction* définit le sujet traité, rappelle brièvement ce qui en est connu (des références peuvent être introduites) et le dernier paragraphe expose clairement les objectifs du travail. Les verbes sont au présent. La section *Matériel et méthodes* expose clairement les critères de sélection des malades et des sujets témoins, les compositions de groupes, etc. La méthodologie statistique est présentée. Il n'y a pas de résultats dans cette section. Les verbes sont au passé. Dans la section *Résultats* sont exposés de façon claire et logique les résultats du travail, y compris négatifs. Si des tableaux sont utilisés, ils ne doivent pas être redondants avec le texte. L'objectif de la section *Discussion* est d'examiner la validité des résultats. Performances, limites, faux diagnostics, pièges et artefacts doivent être discutés par rapport à ceux de la littérature. Les leçons à tirer de cette expérience et les solutions à envisager peuvent conclure cette discussion. Un résumé et une liste de mots-clés bilingue (français/anglais) accompagnent les articles originaux. Le résumé doit être structuré, préciser les objectifs, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions, et insister sur les faits nouveaux. La soumission de revues de la littérature à propos de cas cliniques isolés est déconseillée dans la rubrique des articles originaux.

### Communications de la SFO

Les auteurs ayant présenté une communication orale lors du congrès annuel de la SFO sont encouragés à soumettre dans cette rubrique en précisant, sur le manuscrit, la date et l'intitulé de la communication. A l'image d'un article original, il faudra fournir le titre, résumé et mots-clefs en français et en anglais. Ces articles seront expertisés par les experts issus du conseil d'administration de la SFO.

### Revue générale

Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre ce type d'article de s'assurer auprès de la rédaction qu'un manuscrit sur le même sujet n'est pas en cours de publication. Les revues générales peuvent être demandées par la rédaction ; dans ce cas, elles n'en seront pas moins soumises à l'avis de lecteurs avant leur éventuelle publication. Le titre, le résumé et une liste de mots-clés rédigés en français et en anglais devront impérativement être fournis.

## Images

Les clichés photographiques soumis doivent être accompagnés d'un titre, d'une légende, de l'affiliation des auteurs et éventuellement de l'autorisation de reproduire les clichés déjà publiés. Il faudra veiller surtout à ce que les figures soient de très bonne résolution. Si un texte supplémentaire est fourni, des appels de figures y seront insérés. La rédaction publiera les meilleures photographies choisies sur la base de leur caractère original ou esthétique (iconographie clinique ou histologique).

## Lettres à l'éditeur (e-only)

Cette rubrique est dédiée à la publication de cas cliniques isolés (à propos d'un cas) apportant des éléments originaux concernant notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. La publication se fera uniquement en ligne (avec un appel dans le sommaire).

Les lettres à l'éditeur ne doivent pas comporter de résumé, de mots-clefs, ni d'intertitres. Les titres en français et en anglais restent obligatoires. L'iconographie sera restreinte aux illustrations les plus pertinentes et il y aura au maximum 10 références.

**Les e-posters du congrès annuel de la SFO** seront également publiés dans cette rubrique lettres à l'éditeur. Les articles doivent donc respecter les instructions de la rubrique « Lettres à l'éditeur ». Toutes les lettres et e-posters seront indexés dans les banques de données de référence (Pubmed, Current Contents, Science Direct, Scopus) au même titre que les articles du JFO.

## LA LONGUEUR DES ARTICLES

*Articles originaux et Communication de la SFO* : Ces articles auront entre 3000 et 7000 mots et ils auront entre 20 et 50 références.

*Revue générale* : Le volume sera entre 4000 et 10 000 mots, et il pourra y avoir jusqu'à 100 références.

*Lettres à l'éditeur* : Elles ne doivent pas dépasser 1000 mots, avec pas plus de 10 références.

Pour soumettre une **illustration de couverture**, merci d'adresser directement à la secrétaire de rédaction Gileinne Sidibe [g.sidibe@elsevier.com](mailto:g.sidibe@elsevier.com) une image en haute résolution, une légende, les auteurs de l'image ainsi que leur ville d'affiliation.

## MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par

l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.

L'auteur correspondant recevra un lien vers les épreuves électroniques de son article. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception, et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

L'auteur désigné pour la correspondance recevra un lien vers le pdf finalisé de son article (sharelink) qu'il pourra partager pendant 50 jours. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

Chaque année, le *Journal Français d'Ophthalmologie* récompense les auteurs du meilleur article original et de la meilleure image parus dans l'année de parution précédente à l'occasion du **Prix de la Rédaction**.

Un prix est proposé à partir des Articles originaux, Revues Générales ou Communications de la SFO et l'autre à partir des Images de la rubrique du même nom ou ayant fait l'objet d'une couverture. Le jury formé par le Conseil d'Administration de la Société Française d'Ophthalmologie procède alors au choix définitif.

Prix du **meilleur article** : 2 300 €

Prix de la **meilleure image** : 1 000 € pour l'équipe des auteurs.

